

# L'Echo de l'Union

Bulletin périodique de l'Union des Cercles Philatéliques de la Région  
Bruxelloise  
n° 2 – février 2001

-----  
Editeur responsable : Léon Poncé, Clos du Colbie, 50 – B-1420 Braine-l'Alleud  
E-Mail : leon.ponce@skynet.be - tél. 02/384.93.25  
-----

## **Editorial**

Nous voici arrivés à la veille de notre 49e assemblée générale.

Depuis 1984, notre Union a pu tenir, sans interruption, ses réunions du dimanche matin, dans le cadre exceptionnel du « Résidence Palace », grâce à l'intervention du Ministre des Travaux Publics de l'époque.

Cette période de plus de 16 ans s'est brutalement interrompue de par la volonté supérieure de l'expansion débordante de la presse. Le grand IPC des années 70 est devenu si petit, et si loin du cœur de l'Europe, qu'il a obtenu le Résidence, avec le départ des Ministères et d'autres, tels les philatélistes.

Parlons-en des philatélistes, les six derniers mois ont été particulièrement sombres, car dès avant le Résidence, « on » avait déjà fermé le Musée Postal.

Heureusement, l'Union a, une nouvelle fois, pu compter sur la compréhension et le soutien éclairé des instances supérieures pour retrouver un nouveau lieu de réunion de ses membres et continuer ses activités associatives.

L'Union des Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise et tous ses membres remercient Monsieur le Ministre Picqué, aujourd'hui Ministre de l'Economie, mais aussi et peut-être surtout, dans le souvenir de tous, notre Ministre Président de la Région de Bruxelles-Capitale, et qui a toujours été d'un grand soutien à l'activité philatélique associative.

Merci Monsieur Picqué.

A. Decré

## **Calendrier 2001 des réunions dominicales**

Les réunions de l'Union se tiennent le dimanche, de 9 à 12 h., dans la salle du restaurant du Ministère des travaux Publics (**Résidence Palace**), rue de la Loi, 155 à 1040 Bruxelles.

**Mars 4 11 25**

## Avril 18

Les dates des réunions suivantes vous seront communiquées dès que nous aurons pu organiser notre planning dans notre nouveau local de réunion.

### ***Nouvelles en provenance du Conseil d'Administration***

Lors de notre conseil d'Administration du 17 décembre 2000, nous avons évoqué différentes possibilités de locaux pour l'organisation des réunions dominicales.

Nous orientons nos recherches vers une salle de type « restaurant », telle que celle dont nous disposons actuellement.

Nous étudierons les différentes propositions faites et nous continuerons la prospection.

Concernant l'Assemblée Générale, afin de limiter nos dépenses, nous penchons vers l'organisation de celle-ci dans une salle mise gracieusement à notre disposition. André Décré propose la salle où se déroulent les réunions de son club à Woluwé.

### ***A noter dans votre agenda***

*Cette rubrique reprend l'agenda des manifestations de la Région Bruxelloise, n'hésitez pas à y faire paraître votre événement.*

Dimanche 18 mars : 8e grande brocante philatélique, de 9 à 17 h, à l'Hôtel de Ville de **Saint-Gilles**, Place Menem, 39, 1060 Bruxelles. Entrée gratuite, bar. Rens. Jean-Claude Raskin, tél. 02/538.15.26

Samedi 31 mars : bourse philatélique annuelle, de 9 à 17 h, au Centre Culturel « Nekkersdal », rue Gustaaf Schildknecht, 26 1020 **Bruxelles (Laeken)** - entrée libre, petite restauration, organisation APIFA et K.V.B.P. Bruxelles-Laeken. Rens. E. Verbeeck, tél. 02/380.47.54.

Samedi 7 avril : bourse d'échanges du Printemps, de 10 à 16 heures, à la Salle « G.C. EVERNA », rue Saint-vincent, 30 à 1140 **Bruxelles (Evere)**. Timbres-poste, monnaies, cartes vues, documents et autres objets de collection. Tram 55 – bus 54 & 45, entrée gratuite, rafraîchissements et petits pains fourrés disponibles. Renseignements : J. Thys, tél. 02/242.44.83.

Samedi 7 avril : 3e bourse des collectionneurs de l'ACPBW, organisée par le Club Philatélique Brainois, à la Salle des Fêtes, rue des Combattants, à 1421 **OPHAIN**, de 9 à 17 h. Ring R0, sortie 23, itinéraire fléché, entrée gratuite, parking aisé. Renseignements : W. Cloquet, tél. 02/384.70.63

Du 9 au 15 juin : Exposition philatélique mondiale « 500 ans de poste européenne », BELGICA 2001, au Heysel à **Bruxelles**.

Les 21 et 22 avril : Bourse d'échanges et prévente (Europa, Musique et Littérature), de 10 à 17 heures, au Gemeenschapcentrum « De Kam », Beekstraat, 172, 1970 **Wezembeek-Oppem**. Infos : 02/731.19.34

## ***Souvenirs de l'Union***

Notre Union est bientôt cinquantenaire puisqu'elle fut fondée le 26 février 1953.

Il y a 30 ans, donc **en 1971**, l'Union comptait 63 cercles affiliés. Beaucoup d'entre eux ont disparus ou ont fusionné. Cinq plus tôt, en 1966, nous avions 45 cercles affiliés, ainsi que 2 candidats à l'affiliation. En 1968, 48 cercles étaient affiliés et 9 candidats.

La cotisation annuelle était de 100 francs en 1970 alors qu'en 1968, elle était encore de 50 francs, tandis que les cercles réclamaient alors des cotisations allant de 20 à 100 francs. Quelques exceptions sortaient de cette plage, telle la Société Philatélique Belge qui réclamait alors 300 francs, tandis que quelques cercles ne réclamaient rien à leurs membres, en général, il s'agissait de cercles d'entreprises tel que le Cercle Philatélique de la Caisse d'Epargne.

Le **Conseil d'Administration** de l'époque (1970) se composait **du Dr Jacques Stibbe**, Président, **Jacques Deplasse**, Vice-Président, le Secrétaire Général était **Raymond Marler**, le Trésorier, **Robert Van Compernelle**, ils étaient assistés de trois commissaires : **André Le Jeune D'Allergeershecque**, **Gustave De Bontridder** et **Willy Moers**.

En 1966, nous notions encore **Léon Steyaert** et **Roger Nolf**, comme commissaires.

La « **Bourse dominicale** » était sous la direction de Robert Van Compernelle, assisté de Gustave De Bontridder et Jacques Deplasse.

L'Union avait aussi mis sur pied une « **Ecole de Philatélie** » présidée par Jacques Deplasse, avec comme adjoints, Robert Van Compernelle et Jean Borgniet. Le secrétariat de l'école était assuré par mademoiselle Lodiso.

Lors de ses premières années d'existence, l'Union organisait **un prix littéraire**. Les premiers titulaires de ce prix furent Ch. Joncker, H.C. Dupont et R. Laurent. En 1966, la commission des concours était composée de Robert Delapierre (président), Raymond Marler (secrétaire), Emile Vandenbauw (secrétaire adjoint), Jacques Deplasse, Léon Steyaert, Robert Van Compernelle, Roger Nolf et Marcel Gyselbrecht (conseillers). Ce prix fut ensuite remplacé par **une exposition philatélique permanente**.

## ***Etes-vous déjà connecté ?***

Pour vous, la vie sans Internet est-elle encore possible ? Etes-vous de ceux qui vivent reliés au WEB, le « réseau des réseaux » 24 heures sur 24 ?

A ce sujet, la Belgique est en retard sur le reste du monde industrialisé, mais de plus en plus de personnes, lorsqu'elles rentrent de leur travail, le soir, après avoir relevé leur courrier « papier », relèvent leur boîte aux lettres électronique.

De plus en plus de belges passent au moins une heure devant leur PC chaque jour pour faire des recherches, des achats, des opérations bancaires, le tout via Internet.

La philatélie se pratique aussi maintenant sur Internet. Certains vous diront qu'Internet tue la philatélie, comme il tue d'autres hobbies, qu'il supprime les contacts indispensables entre les philatélistes. Finies les réunions du mardi soir, finies les fouilles dans les boîtes des marchands lors des bourses de collectionneurs ?

Bien sûr que non ! Internet met à la disposition de tous des informations essentielles avec une facilité et une rapidité digne de l'ère de l'« électronique ». Internet permet aussi la communication entre les internautes par la poste électronique, l'« E-Mail ».

Mais qu'est-ce qu'« Internet » ? On peut comparer Internet à un ensemble de bibliothèques dispersées dans le monde entier et reliées entre elles par des lignes téléphoniques, telle une immense toile d'araignée, c'est ce qu'on appelle le « WEB » (World Wide Web). C'est pour cela également que les adresses de ces « librairies » commencent par « www ». Les informations ne sont pas stockées dans des livres, mais dans des fichiers chargés sur de gros ordinateurs, à disposition de tout un chacun, ce que l'on appelle des « serveurs ».

Vous pouvez accéder à toutes ces informations si vous possédez un PC (personal computer) muni d'un modem, une ligne téléphonique, un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès et un logiciel de consultation, tel que « Internet Explorer » ou « Netscape Navigator ». Actuellement, la concurrence est telle que beaucoup de fournisseurs d'accès (appelés aussi « providers ») proposent des abonnements gratuits.

Pour faciliter la tâche des internautes, il existe des logiciels de recherche grâce auxquels, sur base d'un mot clé, comme « philatélie » ou « timbre », par exemple, il se trouve dressé une liste de sites traitant du sujet donné, pour autant que les propriétaires des sites en question aient pris la peine d'indexer leur site.

Et que dire des ventes sur offres par Internet ? Quelques sociétés se sont lancées dans la vente d'objets sur Internet et les timbres font, bien sûr, partie des choses qui s'achètent et qui se vendent. Le site de vente le plus connu est **Ebay**, son adresse est <http://pages.fr.ebay.com/coins-index.html>, mais d'autres sites se partagent ensuite le gâteau, comme **ibazar** : <http://www.ibazar.be/00/fr/cat.php3?cat=STA> ou **Yezzz** : <http://www.yezzz.be/rooms/room18.html>. Ibazar offre l'avantage d'une classification claire. Un jeune philatéliste de Soignies (Sébastien Delcampe) a développé son propre site de vente : <http://www.delcampe.com/main.php?&language=F>, sans oublier les commerçants belges, tel Albert Delchambre et son Club 92 : <http://www.club92.be/f.htm>.

Consultez aussi le site construit par Francis Dochez pour son club, le Vilvoordse Postzegelkring et ses ventes sur offres spécialisées en documents thématiques : <http://users.pandora.be/brafila>.

Des cercles affiliés à l'Union ont aussi compris qu'Internet peut leur apporter des avantages, notamment pour se faire connaître et garder le contact avec leurs membres en y développant un site où ils proposent des informations sur la vie du cercle, les conférences, les listes des lots mis en vente, la liste des prix atteints par les lots vendus. Plus besoin d'attendre un mois pour lire ces infos dans le prochain bulletin.

Ainsi, l'Amicale Philatélique communique aussi avec ses membres via Internet, pour vous rendre compte du résultat, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.geocities.com/amicalephilatelique> . L'Amicale n'est pas le seul club bruxellois à avoir développé son site, Phila-Jette est sur le WEB depuis bien longtemps déjà, allez voir à l'adresse : <http://www.multimania.com/philajette>.

Luc Van Tichelen a construit un site pour la Société Belge de l'Entier Postal, <http://www.chem.kuleuven.ac.be/fila>

Si vous, en tant que responsable de cercle, souhaitez aussi vous afficher sur Internet, cherchez et vous trouverez bien, dans votre comité ou vos membres, un féru d'informatique et d'Internet pour vous confectionner quelques pages WEB et les charger sur le réseau dans son site personnel que tous les fournisseurs d'accès à Internet proposent (gratuitement) à leurs clients. Lancez-vous, c'est l'avenir !

### ***L'U.C.P.R.B.***

L'U.C.P.R.B., fondée en 1953, a pour but de grouper les différents cercles philatéliques de la région bruxelloise en vue de la coordination de leurs activités et de la défense de leurs intérêts communs.

Tout cercle philatélique peut obtenir son admission à l'Union en adressant une demande écrite au Président (André Decré, Moerlaanstraat, 21 à 3090 Overijse). La cotisation annuelle est actuellement fixée à 200 BEF.

Actuellement, les activités principales de l'U.C.P.R.B. sont les « Réunions Dominicales ». Ces réunions se tiennent actuellement trois dimanches par mois, de 9 à 12 h, dans la salle du restaurant du Ministère des Travaux Publics (Résidence Palace), rue de la Loi, 155 à 1040 Bruxelles et sont accessibles aux membres de toutes les sociétés régulièrement affiliées à l'Union.

Les membres affiliés à l'un des cercles faisant partie de l'U.C.P.R.B. peuvent disposer de tables pour la vente de timbres-poste aux conditions fixées par le Conseil d'Administration. Tous les cercles affiliés peuvent disposer de tables pour l'exposition des lots de leurs ventes.